

216C0895
FR0010678284-OP008-AS04

14 avril 2016

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

ACROPOLIS TELECOM

(Alternext)

Le 12 avril 2016, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ACROPOLIS TELECOM déposée par SwissLife Banque Privée, agissant pour le compte de la société anonyme Foliatteam Group¹ (cf. Décision et Information 216C0869 du 12 avril 2016).

La note d'information de la société Foliatteam Group (visa n°16-134 en date du 12 avril 2016) et la note en réponse de la société ACROPOLIS TELECOM (visa n°16-135 en date du 12 avril 2016) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 15 avril au 28 avril 2016 inclus**.

Trading Securities and Futures, agissant pour le compte de la société Foliatteam Group, se portera acquéreur des titres qui seront apportés à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des titres ACROPOLIS TELECOM non détenus par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société détenue majoritairement par ses dirigeants, ses fondateurs et son management.